



L'internat d'excellence, une chance de plus pour réussir

Internat d'excellence de Maripasoula-Rémire

Guyane, académie de Guyane



Nombre d'internes : 142

Hébergement : Maripasoula et Rémire

Scolarité : collège à Maripasoula et lycée à Rémire

Projet pédagogique

Au collège, en plus des heures de cours, le projet prévoit :

- des activités sportives (sports aquatiques, où excellent les jeunes) ;
- des activités scientifiques liées à la forêt équatoriale ;
- des activités culturelles traditionnelles locales (peinture) ;
- l'usage intensif d'internet ;
- de nombreux déplacements, du Brésil aux États-Unis (Floride).

Il faut relever la performance que représente l'ouverture de ces places dans des conditions si originales.

Au lycée, le projet comporte aussi une dimension sportive et culturelle très ambitieuse.

Particularités

Maripasoula-Rémire est le premier internat d'excellence à ouvrir outre-mer en 2010-2011. D'autres suivront l'année prochaine. L'internat scolarise des populations très différentes.

Cet internat fait le pari de la mise en réseau entre un collège (Maripasoula), au bord du Maroni et un lycée, celui de Rémire, proche de Cayenne, situés à 1 000 km l'un de l'autre. Les deux villes sont reliées par avion.

À Maripasoula, le collège et l'internat sont les seules constructions "en dur" de la ville. Le "home" des filles a été rénové, celui des garçons construit. L'État a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux. Une troisième structure de 32 places a été financée par le conseil général. À Rémire, des déplacements en avion sont organisés pour le retour dans les familles des élèves des alentours de Maripasoula.

Les moyens engagés, avec l'aide des collectivités locales, sont à la hauteur des défis à relever : déplacements en avion, ouverture de l'internat le week-end, sorties hors du département, etc.

Le ministère de l'Éducation nationale a affecté douze personnels et prévoit un investissement de plus de 7 millions d'euros. Des aides complémentaires ont été demandées pour conforter la qualité du projet. Le rectorat réfléchit à l'implantation d'une antenne à Saint-Georges de l'Oyapock.

Contact : Jean-Pierre Redjekra, principal adjoint

05 94 37 20 48